

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
COMMISSARIAT CHARGE DU DEVELOPPEMENT
DIRECTION DES PROGRAMMES ET DU PLAN
POINT FOCAL OPERATIONNEL DU FEM

Niamey, le 30 SEPT 2003

N° 007 /MF/E/CCD/DPP/PFO

LE POINT FOCAL OPERATIONNEL

A

**Monsieur le Représentant Résident
du PNUD au Niger**

**Objet : lettre d'endossement du Projet « Cogestion des Ressources Naturelles
de la Réserve de l'Air et du Ténéré »**

Monsieur le Représentant Résident,

Comme vous le savez la Zone Saharienne de l'Air et du Ténéré présente un intérêt immense au plan mondial en tant qu'écosystème complexe de réserve de faunes où vivent des espèces rares menacées de disparition . Cette réserve qui constituera la zone d'intervention du projet et qui couvre une superficie de 8 millions d'hectare a été classée Réserve Nationale Naturelle en 1988, patrimoine naturel mondial en 1991, patrimoine mondial en péril en 1992 et enfin réserve de biosphère en 1997.

Les actions du projet viseront à s'attaquer aux causes fondamentales de la dégradation des terres et de la réduction de la diversité biologique dans la réserve et les zones connexes.

En outre, il s'inscrit dans le cadre des priorités nationales telle que définie dans le Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable et la Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

En conséquence, par la présente lettre, j'ai l'honneur d'endosser le projet « Cogestion des Ressources Naturelles de la Réserve de l'Air et du Ténéré » au nom du Gouvernement du Niger.

En vous remerciant pour votre coopération, je vous demande d'agréer, le Représentant Résident, l'expression de ma considération distinguée.

Ampliation:

- Ahmed Djoglaf
UNEP/GEF Coordination Office
Nairobi, KENYA
Fax: +254-2624041

